VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00012** du 10 JUIN 2024
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Monsieur ALCINE DURAND
7 CHEMIN DES ALOUETTES
94460 VALENTON

En vue de la réalisation : surélévation d'une maison individuelle- modification de la clôture existante sur rue et en limite séparative

Sur un terrain sis 13 RUE SACCO VANZETTI
Cadastré AL6

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 10 JUIN 2024

Monsieur le Maire,

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
La cheffe de service chargée du logement
et de l'Urbanisme,
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 24 00012** du 10 JUIN 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,